

NON AU GASPILLAGE !



motralec

4 rue Lavoisier . ZA Lavoisier . 95223 HERBLAY CEDEX

Tel. : 01.39.97.65.10 / Fax. : 01.39.97.68.48

Demande de prix / e-mail : service-commercial@motralec.com

www.motralec.com

POMPES SALMSON - 313 986 838 RCS Versailles - Illustration : Gianpaolo Pagni - proximity 8800

NOUVEAU

**AVEC RECUPEO,
A VOUS LES NOUVEAUX CLIENTS !**

Salmson 

Salmson 

LES FRANÇAIS ONT DIT OUI A LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU !

C'est un fait, les ressources en eau s'amoindrissent. Mais paradoxalement, les français réclament :

- plus de confort (baignoire d'angles, douche multijets)
- plus d'eau (demande en hausse de 38% entre 1995 et 2005)

Quand à la facture, on annonce une augmentation du prix de l'eau de 10% par an au minimum d'ici 2010.
Il est donc plus que nécessaire de préserver les ressources naturelles !

ALORS POURQUOI NE PAS PROFITER DES AVANTAGES D'UNE RESSOURCE GRATUITE A PORTEE DE TOIT ?

- Un principe de récupération simple à mettre en œuvre
- Un investissement déductible des impôts
- Des aides directes apportées par un nombre croissant de collectivités
- Une économie immédiate sur la facture d'eau
- Des applications gratuites :
 - arroser le jardin
 - laver sa voiture
 - alimenter en eau le lave linge ou les toilettes
- Une longévité accrue des appareils ménagers



UTILISER L'EAU DE PLUIE, C'EST ECO-LOGIQUE !

- En limitant les rejets lors des pluies d'orages.
- En sauvegardant les nappes phréatiques.
- En se garantissant une autonomie en eau lors des restrictions estivales.

QUI DIT EAU DE PLUIE, DIT RECUPEO !

A chaque problème sa solution éco-logique Salmson :

Les avantages RECUPEO :

• Eco-nomique

Une économie directement visible sur la facture d'eau.
Une longévité plus importante pour les appareils ménagers (absence de calcaire).

• Eco-logique

Des applications gratuites : arroser son jardin, laver sa voiture...
Une contribution à la diminution du risque d'inondation pluviale.
Moins de calcaire donc moins de détergents, donc moins de pollution.
Réduction du bilan énergétique (CO₂) liée à la potabilisation de l'eau pour une utilisation ne nécessitant pas d'eau potable.

• Logique

Les avantages installateurs

- 1 - Conforme à la norme EN 1717.
- 2 - Une solution complète, tout en un : pompe auto-amorçante, automatisme, coffret de commande, réservoir 11 litres, système de remplissage automatique par robinet flotteur, flotteur, entonnoir de trop-plein.
- 3 - Prêt à installer : un gain de temps !

Les avantages utilisateurs

- 1 - Fonctionnement silencieux.
- 2 - Confort optimal grâce au basculement automatique sur le réseau d'eau de ville lorsque la cuve d'eau de pluie est vide : aucune intervention nécessaire.



TOUT RECUPEO EN UN CLIN D'OEIL !

LE SYSTEME RECUPEO EST EQUIPE DE :

Une pompe auto-amorçante, un automatisme de démarrage, un coffret de commande, une réserve tampon de 11 litres, un système de remplissage automatique, un flotteur pour le niveau d'eau dans la cuve et un trop-plein.



INSTALLATION DE RECUPERATION D'EAUX PLUVIALES ETAPES PRINCIPALES POUR LA DETERMINATION ET LA MISE EN SERVICE.

Voici en quelques étapes, les clefs d'une installation réussie !

1 - Préparation du projet.

• Généralités

Votre client est-il propriétaire de l'habitation ?

S'agit-il d'un bâtiment neuf ou d'une réhabilitation ?

Quel sera l'usage de l'eau de pluie :

EXTERIEUR ? INTERIEUR ? MIXTE : INTERIEUR / EXTERIEUR ?

• Détermination du volume de stockage

Besoins intérieurs :

Nombre de personnes / nombre de WC / nombre de lave-linges

Besoins extérieurs :

Nombre de robinets / surface d'arrosage

Superficie de captage

Quelle est la surface de toiture raccordable à la cuve de stockage ?

En quel matériau est recouvert le toit ?

Pour une réhabilitation procurez-vous les factures.

Reportez-vous au § détermination...

En fonction du résultat vous pourrez opter pour une citerne à poser au sol ou une cuve à enterrer et déterminer sa capacité.

2 - Aides financières.

Informez le client sur le crédit d'impôts

Vérifiez l'existence d'aides complémentaires (local, région...)

3 - Installation.

Important : L'installation devra être réalisée conformément aux normes et réglementations en vigueur.

Les points suivants devront être particulièrement surveillés :

- L'équipement pour la filtration de l'eau de pluie.
- Le respect des consignes de mise en place pour les cuves enterrées.
- La création d'un réseau séparé et repérage des tuyauteries à l'intérieur du bâtiment.
- Le raccordement du trop plein de la cuve vers un exutoire (fossé, réseau pluvial...).
- Le réglage du flotteur de manque d'eau à 100mm au-dessus de la crépine d'aspiration.

NORMES ET REGLEMENTATIONS !

« Tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fond » article 641 du code civil. Ce droit est toutefois assorti de réserve : d'une part, ne pas causer préjudice à autrui et d'autre part, respecter les exigences relatives à chacun des usages. Le code de la Santé Publique (article R 1321) précise que les usages domestiques requièrent l'utilisation d'une eau de qualité potable.

De plus, l'article R.233-125 du code général des collectivités territoriales stipule que : « toute personne tenue de se raccorder au réseau d'assainissement et qui s'alimente en eau, totalement ou partiellement, à une source qui ne relève pas d'un service public doit en faire la déclaration à la mairie. »

Il est interdit de connecter le réseau d'eau de pluie sur celui d'eau de ville. Conformément à la norme EN 17 17, les conduites doivent être bien séparées et signalées.
Conseil : pensez à identifier la canalisation et les arrivées d'eau « non potable »
Rendez-vous sur www.salmson.fr pour recevoir des autocollants Salmson.



APPLICATIONS EN TOUTE SECURITE

Y a-t-il un risque sanitaire à utiliser l'eau de pluie à l'intérieur de la maison ?

- Non, s'il y a séparation et disconnection (norme EN 1717) entre le réseau d'eau potable et le réseau d'eau de pluie, et si le réseau d'eau non potable est clairement identifié. Par exemple, pour les toilettes, le risque d'infection de l'eau de pluie est négligeable comparé au risque d'infection des matières fécales.

Y a-t-il un risque de développement de microbes pathogènes dans les cuves ?

- Non, les bactéries d'eau de pluie ne présentent aucun risque pour la santé. Par exemple, en comparaison avec les eaux de baignade d'eaux douces, des études ont prouvé que les eaux pluviales sont de meilleure qualité. Les fientes d'oiseau sont la seule source de microbes pathogènes possibles, mais leur prolifération exige chaleur et densité. L'eau de pluie n'est donc pas concernée.

Pour plus d'informations, consultez la notice technique et la notice

DEVENEZ UN PRO DE LA RECUPERATION D'EAU !

RECUPEO : LES ACCESSOIRES QUI COULENT DE SOURCE !

L'utilisation de RECUPEO est optimisée grâce à des accessoires indispensables.

Citernes aériennes

Il s'agit de réservoirs destinés aux applications extérieures. Leur mise en place est simple et rapide.

Où et comment doivent être installées les cuves aériennes ?

- Posées au sol, à proximité de la gouttière.
- En intérieur ou extérieur.
- Un tuyau de connexion est fourni avec le filtre gouttière.

Cuves enterrées

Ce sont des réservoirs de capacité importante pour les usages extérieurs et domestiques. Elles préservent l'eau de pluie de la lumière pour éviter la formation d'algues, de germes et de certaines bactéries.

Quelles sont les recommandations d'installation ?

- Préférez l'installation en extérieur enterrée pour éviter le gel et les vidanges en hiver.
- Faire vérifier la stabilité du terrain par un professionnel.
- Dans un souci de respect de la réglementation et de prévention du risque d'accident, la pose doit être effectuée par un professionnel.

Filtre gouttière

C'est un filtre placé sur la gouttière de manière à filtrer l'eau de façon « grossière » (type feuilles, brindilles...) avant son arrivée dans la cuve.

Où se raccorde-t-il ?

- Directement sur la gouttière coupée.

ATTENTION : pour les cuves aériennes, il doit être situé au-dessus du niveau d'entrée de la cuve

Combien doit-on installer de filtres gouttières ?

- Autant que de gouttières descendantes.

Le diamètre est-il standard ?

- Grâce à la bague d'adaptation, le même filtre s'adapte sur 2 diamètres : Ø 80 / 100 mm

Filtre eau de pluie

En complément du filtre gouttière, il permet une filtration plus fine pour une utilisation de l'eau de pluie à l'intérieur des bâtiments.

Comment s'installe-t-il ?

- À enterrer ou à intégrer dans la rehausse de la cuve (option).

Pied anti-remous

Cet accessoire permet d'atténuer les turbulences dans la cuve en introduisant l'eau par le fond.

Comment s'installe-t-il ?

- Il est livré pré-installé dans la cuve.

Trop plein avec fonction siphon

Lorsque le niveau d'eau déborde, le trop plein et les dépôts surnageant sont déversés vers le réseau d'eau pluviale ou le milieu naturel.

Comment s'installe-t-il ?

- À emboîter directement sur le piquage de trop plein.

Filtre flottant

La crépine d'aspiration flottante permet l'aspiration de l'eau à 15 cm sous la surface de l'eau, pour le pompage d'une eau de pluie de qualité optimale.

Comment s'installe-t-il ?

- À raccorder à la conduite d'aspiration.

ATTENTION : Ces filtrations successives ne rendent pas l'eau de pluie potable.

Interrupteur à flotteur

Il sert à détecter le niveau bas dans la cuve et à commuter le RECUPEO sur le réseau d'eau de ville.

A quel niveau faut-il le régler ?

- Environ 100 mm au-dessus de la crépine.

Toutes les réponses à vos questions

OPTEZ

POUR LE BON VOLUME !

Afin de valoriser votre expertise, il est impératif de préconiser à vos clients, un volume de réservoir de stockage d'eau pluviale adapté à leurs besoins.

CE CHOIX S'EFFECTUE SELON 3 CRITERES !

- 1 - Utilisation de l'eau de pluie pour le jardin ou pour la maison et le jardin simultanément.
- 2 - La place dont dispose l'utilisateur.
- 3 - La pluviométrie du lieu de résidence de votre client.

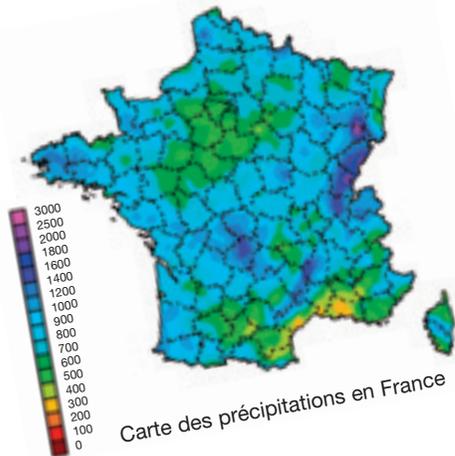
Calcul du volume de la cuve pour l'arrosage du jardin

- Pour une surface de 50 m² à 100 m² : réservoir de 300 à 500 l
- Pour une surface supérieure à 100 m² : réservoir supérieur à 500 l

Calcul du volume de la cuve pour installation jardin et habitat

Le calcul s'effectue selon 3 paramètres :

- Précipitations locales moyennes en litres/m² par an
- Surface de récupération des eaux de pluie (surface de toiture – coefficient de perte)
- Consommation d'eau de pluie par habitant (il faut compter environ 75l par personne et par an pour une utilisation jardin et habitat).



EXEMPLE DE CALCUL

1. Potentiel annuel de récupération d'eau de pluie :

Précipitation en l/m²/an ou en mm/an
x surface de toiture en m²
x coefficient de perte (tuile 0,9 - toit ondulé 0,8 - toit plat 0,6)
= volume d'eau récupéré l/an

Ex : 1000 x 130 x 0,9 = 117 000 l/an récupéré.

2. Besoin annuel d'eau de pluie

WC : 8800 l/pers./an
Machine à laver : 3700 l/pers./an
Nettoyage / lavage : 800 l/pers./an
Arrosage : 60 l/m²

Ex pour une famille de 4 personnes :
4 x 8800
+ 4 x 3700
+ 4x 800
+ 60 X 600 m²
= 89 200 l/an

3. Capacité de la cuve

Moyenne entre l'eau collectée et le besoin annuel
(117 000 + 89 200) / 2 = 103 100 l
103 100 x (21/365) = 5932 l
1 cuve de 6000 l est recommandée.

4. Economie

Besoin annuel : 89200 l
Prix de l'eau : 0,0034 €
Gain annuel : 303,28 €

motralec

4 rue Lavoisier . ZA Lavoisier . 95223 HERBLAY CEDEX

Tel. : 01.39.97.65.10 / Fax. : 01.39.97.68.48

Demande de prix / e-mail : service-commercial@motralec.com

www.motralec.com